



ASSEMBLEE GENERALE
COMMISSION ENVIRONNEMENT ET
BIOLOGIE SUBAQUATIQUES
LORIENT LE 31 MARS 2007

Présents :

Equipe d'Animation : Patrice PETIT de VOIZE, Jacques DUMAS, Bernard MARGERIE, Richard LION, Christian ALEGOËT, Annie LAFOURCADE, Michel PEAN

Présidents de Région : Vincent MARAN (Nord-Pas-de-Calais), Christian BERGMANN (EST), Rodolphe LAMBERT (Brtegne- Pays de la Loire), Jean – Pierre CHATAIGNER (Centre), Bruno COMBAT (Ile-de-France – Picardie), Cathy DOMINGUES (Atlantique -Limousin - Poitou - Charente) , Maryse GUILLEMART(Pyrénées – Méditerranée), Jean CABARET (Provence – Alpes), Marie –Christine CARIE (Côte d'Azur), Marjorie DUPRE-POIGET (Corse).

Représentants : Nicole BUNEL (Normandie), Cyrille BOLLARD (RABA)

Excusés : Philippe LEGRANCHE (Normandie), Daniel RICCARDI (RABA), Alain GOYEAU (Guadeloupe), Cédric MITEL (Nouvelle –Calédonie).

L'Assemblée Générale débute à 14h15 dans la salle Colbert du Palais des Congrès.

Après le mot d'accueil du Président National Patrice PETIT de VOIZE et le rappel de l'ordre du jour, il est présenté successivement :

- Le Rapport moral du Président.
- Le Rapport d'Activité du Chargé du Secrétariat.

Conformément au règlement intérieur de la FFESSM ces rapports sont soumis au vote des membres présents ou de leurs représentants :

- Rapport Moral : Contre : 0 Abstention : 0 Pour : 1516 voix. Le Rapport moral est adopté
- Rapport d'activité : Contre : 0 Abstention : 0 Pour : 1516 voix. Le Rapport d'activité est adopté

Ces deux rapports ont été diffusés par le siège fédéral. Ils peuvent être consultés sur le site de la CNEBS.

NOTA : Le nombre de voix est au total de 1564 mais l'absence de Commissions en Martinique et à la Réunion ramène le nombre de voix pour la CNEBS à 1516 voix pour les commissions existantes.

Parole est ensuite donnée au Chargé des Finances : Richard LION :

En 2006, les dépenses correspondent à 81 % du budget alloué par le Comité Directeur National. Ceci est du en partie au coût du Colloque des Instructeurs Nationaux de Biologie Subaquatique dont les dépenses ont été inférieures aux prévisions en raison de son déroulement à l'Auberge de Jeunesse de Brest.

En 2007, le budget est équivalent à celui de 2006 soit 42 000 €

A cela s'ajoute 1500 € uniquement destinés aux RIPE. Cette somme permet l'acquisition de plaquettes ou autres fournitures pour les enfants et adolescents participants aux RIPE, mais il faut intégrer également comme cela s'est fait en 2006 les frais de déplacement des intervenants de la CNEBS.

La comptabilité est effectuée par ligne budgétaire, il n'est donc pas possible de transférer des frais d'une ligne à l'autre, comme dans le système précédent. De plus ce système ne permet pas au chargé des finances de suivre en temps réel le remboursement des dépenses des membres de la Commission, ce qui est assez pénalisant.

Le rapport est soumis au vote : Contre : 0 Abstention : 0 Pour : 1516 voix. Le Rapport financier est adopté.

Documents de la Commission :

Il y a actuellement deux documents qui sont en attente de diffusion :

- le document sur les gorgones réalisé par Jacques DUMAS
- le document sur les Eponges réalisé par Alain GILLI et Patrick MAILLARD

Pour « Les Gorgones de la Méditerranée et de l'Atlantique », le document est prêt, les devis ont été remis à Pierre MARTIN-RAZI il y a...18 mois pour vérification, mais n'ont pu être étudiés, la réalisation d'un ouvrage sur l'histoire de la Fédération en collaboration avec Alain FORET ayant totalement mobilisé le rédacteur en chef de Subaqua !

Les Eponges, dont le tirage comme celui pour les Gorgones est resté confidentiel est à compléter et à mettre à jour après que les éléments aient été retrouvés. Patrick MAILLARD co-auteur de ce document avec Alain GILLI, chargé de cette mise à jour n'a pu s'en occuper pour des raisons familiales et professionnelles, il semble que les différents documents soient dispersés entre Clermont-Ferrand et Dakar.

Patrice PETIT de VOIZE va essayer de les rassembler.

Jean CABARET (Provence-Alpes) demande sa réédition, mais ceci n'ayant pas pu être budgétisé faute de maquette et donc de devis, ne peut être réalisé cette année.

Vincent MARAN (Nord – Pas de Calais) propose de mettre sous PDF ce document et de le diffuser.

Manuel du Dirigeant :

Celui-ci a été envoyé à tous les membres de la CNEBS après les dernières corrections

Il est donc soumis au vote des membres de la CNEBS

Contre : 0 Abstentions : RABA (166), Normandie (63) Pour : 1313 voix

Le Manuel du Dirigeant est adopté par la Commission sous réserve de sa soumission à l'approbation du Comité Directeur National (Titre II Article IV-1-6 du Règlement Intérieur de la FFESSM).

Règlements intérieurs :

Les règlements intérieurs de la CNEBS et du Collège Fédéral des Instructeurs Nationaux de Biologie Subaquatique ont également été envoyés à tous les membres de la CNEBS

Jean CABARET demande à ce que soit rajouté dans le Règlement Intérieur de la CNEBS les articles IV.1.6 et IV.1.7 du Règlement Intérieur de la FFESSM.

Après vérification, il s'avère que le texte du Règlement Intérieur de la CNEBS fait référence dans son Titre III « Composition, Organisation et Fonctionnement », Article III.3 aux articles IV.1.6 à IV.1.11 du Règlement Intérieur de la FFESSM. En conséquence cette remarque ne peut être prise en compte.

Ces Règlements Intérieurs sont soumis aux votes des membres de la CNEBS.

Règlement Intérieur de la CNEBS

Contre : 0 Abstentions : 0 Pour : 1516 voix

Le Règlement Intérieur de la CNEBS est adopté par la Commission sous réserve de sa soumission à l'approbation du Comité Directeur National (Titre II Article IV-1-6 du Règlement Intérieur de la FFESSM).

Règlement Intérieur du Collège Fédéral des Instructeurs Nationaux de Biologie Subaquatique

Contre : 0 Abstentions : 0 Pour : 1516 voix

Le Règlement Intérieur du Collège Fédéral des Instructeurs Nationaux de Biologie Subaquatique est adopté par la Commission sous réserve de sa soumission à l'approbation du Comité Directeur National (Titre II Article IV-1-6 du Règlement Intérieur de la FFESSM).

Dossier de Candidature à l'Instructorat National

Le dossier de candidature est mis en place

Celui-ci entre dans le fascicule des Brevets, bien que l'Instructorat ne soit pas un brevet mais une élection.

Ce dossier est soumis au vote :

Contre : 0 Abstention : Provence –Alpes (120 voix) Pour : 1386 voix

Le Dossier de Candidature à l'Instructorat National est adopté par la Commission sous réserve de sa soumission à l'approbation du Comité Directeur National (Titre II Article IV-1-6 du Règlement Intérieur de la FFESSM).

Présentation des nouveaux Brevets de Biologie

La présentation est faite par Bernard MARGERIE, Délégué du Collège Fédéral des Instructeurs Nationaux de Biologie Subaquatique.

Après discussion de quelques aménagements qui restent à faire, il est convenu que ceux-ci seront étudiés lors de la réunion des Présidents de CREBS à Paris les 14 et 15 avril 07.

Il est demandé un vote sur le fond de l'évolution des brevets actuels

Contre : 0 Abstention : 0 Pour : 1516 voix

Les nouveaux brevets sont adoptés à l'Unanimité , sous réserve des quelques aménagements demandés avant leur soumission à l'approbation du Comité Directeur National (Titre II Article IV-1-6 du Règlement Intérieur de la FFESSM).

Point sur l'évolution actuelle de DORIS

Vincent MARAN a fait le point sur DORIS au Printemps 2007 en présentant un Powerpoint dont nous avons extrait quelques faits marquants :

- les lettres de félicitations de Jean-Jacques PREVOT, Secrétaire Général de la FFESSM et Jean-Pierre MONTAGNON, Directeur de la logistique de la FFESSM.
- Plus de 200 participants à la réalisation des fiches
- Reconnaissance des médias de plongée, des scientifiques du MNHN, du COM et de plusieurs structures spécialisées.
- Plus de 1000 visites par jours
- 190 visites de Chine, 2 du Kazakhstan, 115 du Japon.

Journée Mondiale de l'Océan

Elle a été présentée par Jacques DUMAS.

Comme l'année dernière, il est prévu des affiches et dépliants. Ils devront être commandés via les comités régionaux, car contrairement à l'an passé, où nous avons profité de l'envoi groupé des packs découvertes, il n'y aura aucun envoi aux clubs.

Cette journée est prévue le 3 juin.

Les lettres d'engagement devront être envoyées directement à LONGITUDE 181.

Mais les compte-rendus devront comme précédemment parvenir à Jacques DUMAS qui en fera ultérieurement la synthèse.

Intervention du Président National Roland Blanc

Le Président Roland BLANC nous a honoré de sa visite et a répondu aux questions concernant les documents sur le Gorgones et sur les Eponges, dont il souhaite que la réédition soit discutée au mois de juin après la parution de l'ouvrage de Pierre MARTIN-RAZI et Alain FORET.

Il a demandé des nouvelles de DORIS étant parvenu juste après la présentation de Vincent MARAN et s'est réjoui du travail effectué.

Questions diverses

Rodolphe LAMBERT (BPL) souhaite avoir connaissance du rapport de l'ODEMA d'Isabelle POITOU (Ce rapport lui a été envoyé suite à cette demande).

Jean CABARET rappelle la fin du moratoire sur le mérrou brun de méditerranée (*Epinephelus marginatus*). Il est espéré sa reconduction car les observations ont montré qu'il se reproduisait maintenant sur le littoral Méditerranéen

Remise de Médailles Fédérales

Cette année, la CNEBS a demandé la remise de médailles fédérales pour

- Philippe LEGRANCHE (OR)
- Jacques DUMAS (ARGENT)
- Marjorie DUPRE -POIGET (ARGENT)
- Jean BONNEFIS (ARGENT)
- Michel PEAN (BRONZE)
- Alain GOYEAU (BRONZE)
- Christine LACROIX (BRONZE)

L'ordre du jour étant épuisé, l'Assemblée Générale de la CNEBS est déclarée close à 17h 50
62 personnes ont assisté à cette Assemblée Générale

Christian ALEGOËT
Chargé du Secrétariat de la CNEBS